

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Convertible (le « Compartiment »)

un compartiment de **Diversified Growth Company (abbreviated as D.G.C.) (le « Fond »)**

Classe B CHF – LU0903162732

Initiateur du PRIIP : NS Partners Europe S.A.

www.nspgroup.com.

Pour plus d'informations, appelez le +352 26 27 11 1

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF ») au Luxembourg est chargée du contrôle de NS Partners Europe S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Convertible est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par NS Partners Europe S.A., agréée au Luxembourg et contrôlée par la CSSF et membre de NS Partners Group.

Exactes et à jour au: 28 avril 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

- Ce produit est une classe d'actions du Compartiment et est libellé en CHF. Le Fonds est une société d'investissement à capital variable et constitue un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM ») soumis à la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et portant transposition de la directive 2009/65/CE (la « Loi sur les fonds d'investissement »).
- Le risque de change associé à la dépréciation de la devise de référence du Compartiment (USD) par rapport à la devise de la classe d'actions (CHF) est couvert.
- En tant que fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

Objectifs

Objectif d'investissement

- L'objectif est d'engendrer des rendements corrigés du risque attrayants sur le moyen à long terme.

Politique d'investissement :

- Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Compartiment investira principalement dans des titres convertibles. Il vise ainsi à identifier des titres convertibles qui proposent soit un risque de crédit intéressant sous la forme de rendement soit la possibilité de participer à la hausse des actions de la société sous-jacente, soit les deux, tout en bénéficiant d'une protection contre le risque baissier grâce à l'option sur actions intégrée aux titres convertibles.
- Il s'exposera aux marchés mondiaux des titres convertibles. Les investissements dans un seul pays, hors Etats-Unis, seront toutefois restreints à 25% de la VNI. Il pourra investir la totalité de la VNI aux Etats-Unis eu égard à l'importance de ce marché et au grand nombre d'opportunités disponibles, qui permettent d'obtenir une diversification adéquate. Le Compartiment pourra investir dans des titres de créance notés ou non notés, des instruments cotés ou non cotés et des titres hybrides.
- L'exposition totale à la dette non notée et aux titres hybrides dont les émetteurs sont domiciliés en dehors des Etats-Unis, du Canada, de l'Union européenne, de la Suisse, de l'Australie et du Japon sera limitée à 25% de la VNI. Par le biais des titres de créance et des titres hybrides, nous entendons identifier les instruments qui possèdent des caractéristiques tant du crédit que des actions et intègrent une optionalité, pouvant ainsi proposer des opportunités similaires à celles offertes par les obligations convertibles.
- Les produits dérivés peuvent être utilisés dans une certaine mesure afin d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Dans de tels cas, le Compartiment peut avoir

recours à des produits dérivés, avec une exposition qui ne devrait pas dépasser 60% et qui n'excèdera dans tous les cas pas 100% conformément à l'Article 42 (3) de la Loi sur les fonds d'investissement.

- Le Compartiment est géré activement, sans référence à un indice de référence.
- Compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Jour d'évaluation : Le produit est évalué chaque mercredi pour autant qu'il s'agisse d'un jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg (un « Jour ouvrable »), sinon le Jour ouvrable suivant, ainsi que le dernier jour du mois qui est un Jour ouvrable (le « Jour d'évaluation »).

Demandes de souscription et de conversion (i) et demandes de rachat (ii) : avant 11h00, heure de Luxembourg, respectivement 1 Jour ouvrable (i) ou 2 Jours ouvrables (ii) avant le Jour de négociation (qui correspond au Jour ouvrable qui suit immédiatement un Jour d'évaluation).

L'investissement minimum est l'équivalent de USD 3,000,000 en CHF.

Dividendes : Il s'agit d'un produit de capitalisation. Le conseil d'administration peut, s'il le juge opportun, proposer aux actionnaires le paiement d'un dividende.

Investisseurs institutionnels visés

La classe d'actions B est réservée aux investisseurs institutionnels et ne convient pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les 5 ans. Il s'adresse aux investisseurs qui privilégient une approche flexible fondée sur des investissements sur les marchés mondiaux des titres convertibles, sur un horizon de placement à moyen terme.

Durée

Ce produit a été constitué pour une période indéfinie. L'initiateur ne peut pas le liquider unilatéralement. Seul le conseil d'administration du Fonds ou une assemblée générale des actionnaires peut décider de sa liquidation.

Informations pratiques

Dépositaire UBS Europe SE, Luxembourg Branch, 33A avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

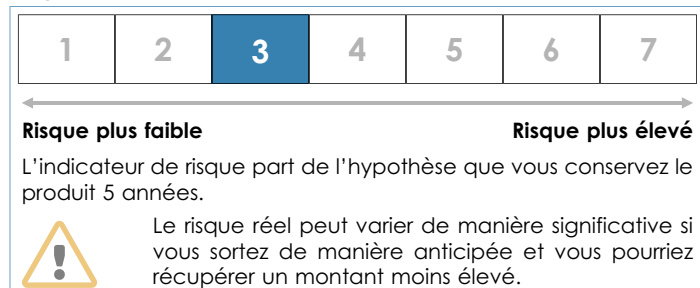
Autres informations Le prospectus et les rapports périodiques du Fonds sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont séparés en vertu de la loi, ce qui signifie que les passifs affectés à un compartiment ne peuvent pas avoir d'impact sur les autres compartiments. La conversion d'actions en actions d'un autre compartiment/d'une autre classe du Fonds est autorisée, comme décrit plus en détail dans le prospectus du Fonds. Des copies du prospectus, des

rapports annuels et semestriels les plus récents ainsi que d'autres informations pratiques, telles que les derniers prix des actions, peuvent être obtenues gratuitement en anglais auprès du siège social du Fonds 3, rue Gabriel Lippmann, Munsbach, L-5365

Luxembourg ou auprès des distributeurs désignés. La dernière version est disponible sur notre site Internet à l'adresse www.nspgroup.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux performances futures sont un niveau faible à modéré et, si la situation venait à

se détériorer sur les marchés, il est peu susceptible de que la capacité de NS Partners Europe S.A. à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Attention au risque de change.

L'indicateur synthétique de risque ne prend pas en compte tous les risques auxquels le Compartiment est exposé de manière adéquate.

Cette note ne tient pas compte d'autres facteurs de risque qui doivent être pris en considération avant d'investir, notamment les risques de concentration, de contrepartie, de crédit, de liquidité et opérationnels.

Ce produit ne comporte aucune protection à l'égard des performances futures du marché, de sorte que vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si NS Partners Europe S.A. n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre la totalité de votre investissement.

Outre les risques repris dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent affecter la performance du fonds. Veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible gratuitement à l'adresse www.nspgroup.com.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des dernières 10 années, en identifiant, selon les scénarios de performance et comme défini dans le règlement européen concernant le Document d'informations clés, tous les sous-intervalles se chevauchant et individuellement (i) d'une durée égale à la période de détention recommandée et commençant ou se terminant au cours de chaque mois inclus dans cette période de 10 ans ou (ii) d'une durée inférieure ou égale à la période de détention recommandée, mais supérieure ou égale à un an, et se terminant à la fin de cette période de 10 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 décembre 2021 et 24 février 2023.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 22 février 2014 et 22 février 2019.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 26 février 2016 et 26 février 2021.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		CHF 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	CHF 5.871 -41,3%	CHF 5.381 -11,7%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	CHF 8.397 -16,0%	CHF 8.650 -2,9%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	CHF 10.315 3,2%	CHF 11.217 2,3%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	CHF 12.901 29,0%	CHF 13.693 6,5%

Que se passe-t-il si NS Partners Europe S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que NS Partners Europe S.A. ne soit pas en mesure de remplir ses obligations au titre du produit. Cela peut avoir un effet négatif important sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement. Une perte potentielle n'est pas couverte par un système d'indemnisation ou de protection des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des

illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et que, pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire; et (ii) que CHF 10.000 sont investis.

Exemple d'investissement CHF 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	CHF 180	CHF 1.057
Incidence des coûts annuels*	1,8%	1,9% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,2% avant déduction des coûts et de 2,3% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00% , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre classe ou d'un autre compartiment, mais il peut être demandé aux actionnaires de supporter une éventuelle différence si la commission de souscription de la nouvelle classe est plus élevée.	CHF 0
Coûts de sortie	0,00% , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	CHF 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,25% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	CHF 125
Coûts de transaction	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée sur une base annualisée et reposant sur la moyenne des coûts des 3 années précédentes, encourus lorsque nous achetons ou vendons les investissements sous-jacents. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	CHF 8
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée annuellement et basée sur la moyenne des 5 dernières années. Nous prélevons 10% de la performance positive par rapport au high water mark. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement.	CHF 47

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (« PDR »): 5 ans

La PDR a été définie en tenant compte des objectifs ci-dessus et du profil de risque et de rendement. Vous devez être prêt à rester investi pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander le rachat de votre investissement, sans pénalité, avant la fin de la PDR ou le conserver plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 11h00, heure de Luxembourg, 2 Jours ouvrables avant le Jour de négociation pour être traitées sur la base de la valeur nette d'inventaire par action applicable ce Jour d'évaluation. Le paiement des rachats est généralement effectué dans les 4 Jours ouvrables qui suivent le Jour de négociation. Toute sortie avant la fin de la PDR peut avoir un impact négatif sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

La Procédure de traitement des réclamations de NS Partners Europe S.A. vise à garantir que les réclamations sont traitées de manière équitable, objective et dans le but d'établir la vérité. Une réclamation est l'expression d'un mécontentement formulée, oralement ou par écrit, par ou au nom d'un plaignant éligible, en ce qui concerne la prestation ou l'absence de prestation d'un service financier par l'entreprise. Une demande d'information, de clarification ou de service ne constitue pas une réclamation. Un plaignant peut envoyer une réclamation détaillée à l'adresse NS Partners Europe S.A., Compliance Officer, 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Fax: +352 26.27.11.69, e-mail: complaint@nspgroup.lu. Le plaignant a également la possibilité de faire parvenir une réclamation directement aux intermédiaires financiers, tels que les distributeurs locaux et/ou l'agent payeur du pays de distribution concerné, qui la transmettront au Fonds. NS Partners Europe S.A. enverra un accusé de réception écrit au plaignant dans les 10 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation, sauf si une réponse est fournie au plaignant dans ce délai. NS Partners Europe S.A. s'efforcera de répondre à la réclamation sans retard excessif et, dans tous les cas, dans un délai n'excédant pas 1 (un) mois à compter de la date de réception de la réclamation. Si la réponse ne peut être fournie dans ce délai, NS Partners Europe S.A. indiquera les causes du retard et fournira un délai de réponse à la réclamation. Si le plaignant n'a pas obtenu de réponse ou de réponse satisfaisante au niveau auquel il a soumis sa réclamation en première instance, il a la possibilité de la faire remonter jusqu'à la direction générale: NS Partners Europe S.A., Conducting Officers, 11, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Autres informations pertinentes

Gestionnaire financier: CQS (UK) LLP, 4th floor, One Strand, Londres WC2N 5HR

Scénarios de performance Les scénarios de performance précédents, mis à jour sur une base mensuelle, sont disponibles à l'adresse <https://nspartners.priips-scenarios.com/LU0903162732/en/KID/>.

Performances passées Vous pouvez télécharger les performances passées pour les 9 dernières années sur notre site web à l'adresse <https://nspartners.priips-performance-chart.com/LU0903162732/en/KID/>.